

Réf: Dossier 446077

Avis de constitution

SOCIETE « YEOXIA »

Siège Abidjan, Anyama, Quartier Akoupé-Zeudji, Lot
2897, Ilot 255., Lot 2897, Ilot 255

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2025 , et enregistrés au CEPICI le 06/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « YEOXIA »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et dans tous les pays d'Afrique :

- (i) Production agricole de vivriers ;
- (ii) Achat, collecte et stockage de produits vivriers ;
- (iii) Transformation, conditionnement, ensachage et commercialisation de produits vivriers bruts ou semi-transformés ;
- (iv) Importation et exportation de denrées vivrières ;
- (v) Prestations de services liées à la chaîne de valeur agricole, notamment le transport, la logistique, la conservation, le séchage et l'emballage.
- (vi) Transport de marchandises
- (vii) Transport public

Et plus généralement toutes les opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie à l'objet ou tous autres objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Quartier Akoupé-Zeudji,

Lot 2897, Ilot 255., Lot 2897, Ilot 255

Dirigeant(s) M YEO GBAMBALA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10422 du 10/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62746/GTCA/RC/2025 du 10/10/2025

